****

**UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DE COTE D’OR**

**MAISON DES ASSOCIATIONS - Boite N14**

**2 Rue des Corroyeurs**

**21000 DIJON**

 ***Tél : 03 80 43 84 56***

**Mèl:** **contact@cotedor.ufcquechoisir.fr** **Dijon, le 19 octobre 2020**

**Compte rendu de l’Assemblée Générale de l’UFC Que-Choisir de**

**Côte d’Or du 07 octobre 2020**

 -----

La Présidente Odette MAIREY ouvre l’AG en remerciant les adhérents qui se sont déplacés malgré les difficultés actuelles.

Elle adresse des remerciements particuliers à Mme Marie-Odile CHOLET, représentant la Municipalité ainsi qu’à notre avocat Maître RUTHER accompagné de Maître Lucie RUTHER. Elle présente les excuses des différentes personnalités qui n’ont pu se rendre disponibles.

Le Conseil d’administration propose, Pierre GUILLE en qualité de Président de séance.

Celui-ci indique la composition du « bureau » de l’AG :

Outre lui-même, Odette MAIREY, Présidente, Marie-Claire FOURNIER , Trésorière),

Michel MOREAU, Secrétaire de séance, Joël DECLUY à la projection des diapositives,

Ainsi que : Michèle BENOIT-LOPEZ, Présidente du bureau de vote

**PRESENTATION DU RAPPORT D’ACTIVITE**

Il ressort que 2019 a été une année très satisfaisante.

Au 31 décembre nous enregistrons 1618 adhérents contre 1443 en 2018 avec 72% de fidèles et 28% de nouveaux adhérents.

Les permanences litiges sur l’ensemble de l’Association Locale tenues à Dijon, Beaune, Montbard et Semur en Auxois représentent 1838 heures d’ouverture

Elles ont accueilli 1260 visiteurs, engendré 834 conseils, 715 ouvertures de dossiers dont 25 ont nécessité l’appel à notre avocat.

En plus, 68 dossiers ont été traités à distance (TLL).

Communication interne

* Notre bulletin Voir et Savoir a fait l’objet de 4 publications en 2019
* Une rencontre des bénévoles a eu lieu en janvier
* Trois Assemblées Générales se sont tenues en cours d’année (une locale en avril, une régionale et une nationale en juin avec la participation de bénévoles de notre AL de Côte d’Or).

Communication externe

* L’offre couplée s’adressant aux ré-adhérents qui, pour 9,90€ supplémentaires, bénéficient de Que-Choisir.org via le Web
* L’opération « Energie moins chère ensemble » ouverte à tous les consommateurs
* Des émissions de radio et de télévision régionale
* Animation du printemps des consommateurs en mars
* Des rencontres avec les institutionnels et des participations aux Forums des associations à Dijon, Beaune et Montbard
* Communication sur Facebook (ucfquechoisircotedor) et Twitter (@21ufc)
* Participation au Grand Déj’ à Dijon
* Organisation de 6 RDV conso  « Déjouer les pièges et arnaques ».

Relations avec les bailleurs sociaux

En 2018, suite à l’élection des représentants des locataires aux Conseils d’Administrations, nous avons obtenu trois élus, deux auprès d’ORVITIS et un auprès de GDH.

Ce résultat nous a permis d’ouvrir une permanence le jeudi matin de 9h à 12h pour la résolution des problèmes des locataires d’organismes HLM.

Au cours des permanences, le bénévole se charge du suivi des dossiers, en liaison avec les élus concernés. C’est au cours de réunions organisées entre l’Al et les élus que les instances de ces bailleurs sont évoquées.

Enquêtes

Deux nouveaux bénévoles ont intégré l’équipe des enquêteurs.

Cinq enquêtes nationales ont été réalisées. Elles concernaient deux relevés de prix auprès des magasins Bio et Hard Discount, les autres portaient sur un questionnement téléphonique chez les médecins et dentistes, les contrats obsèques et les maisons de retraite.

Toutes ces activités ont fait l’objet d’un article dans Voir et Savoir.

Environnement et consommation responsable

Animation dans « les jardins au naturel » et sur les alternatives « Zéro pesticide » dans les jardins amateurs.

Des études sont menées au plan local et fédéral sur la qualité de l’eau des captages prioritaires et sur la protection des ressources.

Dans le cadre de la gestion des déchets, nous participons à l’élaboration de stratégies locales et régionales autour de « Economie circulaire ». Notons également notre engagement dans les services publics de gestion des déchets des collectivités.

L’AL est présente dans diverses instances (Coderst) concernant les risques technologiques.

Notre implication dans la santé environnementale se manifeste au niveau du Comité territorial « qualité de l’air de Côte d’or », pour l’alimentation, a des actions pour rendre le Nutriscore obligatoire.

Notre intérêt se porte aussi sur la qualité des Services publics locaux (TER, Bus, APRR…) ou leur environnement (aérodrome de Dijon).

Santé

Présentation de la Commission « Santé » qui compte deux nouveaux bénévoles : Catherine WEITZ et Bruno BERNARD

Les membres de la Commission ont assuré leurs activités de Représentants des Usagers dans les différents établissements hospitaliers de la Côte d’Or.

Formation

18 bénévoles ont suivi une formation (découverte de l’UFC, accueil des consommateurs, litiges locatifs).

Justice

Affaires pénales : six ont été traitées, dont cinq furent soldée en cours d’année.

Affaires civiles : sur 60 dossiers transmis à notre avocat, 19 ont fait l’objet d’une action en justice

Fonctionnement interne

Onze réunions du Conseil d’Administration se sont tenues en 2019.

Suite à un appel à candidature, quatre bénévoles ont rejoint l’AL.

Un grand merci est adressé à la Ville de Dijon pour l’hébergement qu’elle nous assure ainsi qu’à la DGCCRF et au Conseil Départemental pour leur aide financière.

Le président de séance interroge la salle. Celle-ci n’ayant pas de question il passe au vote :

Le rapport d’activité est adopté à l’unanimité.

**RAPPORT FINANCIER 2019**

L’exercice se termine par un résultat positif de 22 40,30 €

La Trésorière commente les divers postes.

Les charges (94 827, 66 €) subissent une légère hausse par rapport à 2018 (achat de fourniture de bureau).

Les produits (117 317,96 €)

Le rapport financier est approuvé à l’unanimité. Quitus est donné à la Trésorière pour sa gestion.

**BUDGET PREVISIONNEL 2020**

Il s’élève à 104 100 €

Le Conseil d’administration n’envisage pas d’augmentation de la cotisation d’adhésion.

Cependant, à l’occasion de manifestations comme le « Printemps des consommateurs » le CA demande à l’AG de lui permettre d’appliquer un tarif préférentiel : **sans opposition des participants à l’AG, cette possibilité est adoptée.**

Le budget prévisionnel 2020 est adopté à l’unanimité.

Alain BAZOT délivre une information sur une réflexion à venir dans le réseau concernant le niveau de prix des adhésions. Pour attirer un public nouveau, notamment parmi les jeunes et pas nécessairement intéressé par un litige, nous pourrions proposer une cotisation de base par exemple de 15 € (à déterminer). Dans le cas d’une prise en charge d’un dossier litige en cours d’adhésion, il serait demandé en plus des frais de dossiers dont le niveau reste à fixer. Cette nouvelle procédure et le niveau des perceptions seraient applicables à l’ensemble du réseau.

Avant la présentation du Rapport d’orientation, la présidente de la commission électorale rappelle le nombre de postes et leur durée à pourvoir : 9 postes dont 5 pour trois ans et 4 pour deux ans.
Seuls 8 candidats se sont faits connaître et se présentent tour à tour.
Elle précise que le vote se fera pendant la présentation du Rapport d’Orientation 2020.

**RAPPORT D’ORIENTATION**

Nos ambitions en matière d’orientation ont été profondément perturbées par un confinement imposé et la fermeture de la MDA du mardi 17 mars jusqu’au le 27 mai.

Plusieurs évènements déjà programmés ont été annulés, le « printemps des consommateurs », notre Assemblée Générale et une réunion publique sur la santé prévue le 9 avril à Montbard mettant nos activités en « stand by » pendant un temps.

Notre activité, aujourd’hui reprend son cours normal et nous pouvons envisager de réaliser quelques objectifs qui restent constants quelle que soit la situation.

Recrutement de Bénévoles

Nos activités en tant que « consom’acteurs » ne sont possibles qu’avec un renforcement de nos bénévoles, d’où notre appel renouvelé à bénévolat dans des domaines précis : enquêtes, représentations, assurances, communication, informatique dans le cadre de l’évolution de nos méthodes de gestion. D’autres sont instamment recherchés pour le traitement des litiges en ligne et dans nos permanences de Dijon, Beaune et Montbard.

Réorganisation de GESTAL

GESTAL est un outil structurant majeur mis en place par la Fédération pour harmoniser les pratiques au sein du réseau, la constitution d'un observatoire de la conflictualité avec les professionnels et une plus grande cohésion de l'offre faite au consommateur.

Une équipe de référents régionaux GESTAL a été formée et perfectionnée au cours d'un accompagnement de 3 jours. Leur mission est de compléter le dispositif en formant un réseau de correspondants locaux efficace dans toutes les AL.

Ces stages seront animés par le référent régional Régis VERGNES pour l’UR Bourgogne Franche Comté.

Le RGPD(Règlement Général sur la Protection des Données)

Les consommateurs ont désormais un contrôle complet sur les communications qu'ils décident de recevoir. S’inscrire ou se désinscrire des courriels de l’AL, c’est bien le consommateur qui décide et agit.

 Les Permanences Décentralisées

Le secteur de Beaune continue de bénéficier d’un satisfecit de la part des consommateurs locaux pour notre permanence de proximité chaque samedi matin.

Les permanences de Montbard (2 premiers mercredis du mois) et Semur-en-Auxois (3ème et 4ème mercredi du mois) ont aussi révélé l’intérêt des consommateurs pour l’aide apportée localement.

Celle sur Châtillon-sur-Seine reste toujours orpheline. Un nouvel appel à bénévoles va être lancé prochainement.

Concernant la permanence d’Auxonne, Patrice FAURE a été recruté et sa formation est en cours.

Les Relations avec les Bailleurs Sociaux GDH et ORVITIS

Bien que l’année 2020 soit déjà avancée nous allons mettre à profit les quelques semaines qui restent pour améliorer l’information en réalisant une plaquette « **qui fait quoi en matière de** **réparation** » qui sera élaborée en collaboration avec les représentants des locataires et la Commission logement fédérale.

Pour garder le contact avec les candidats de nos deux listes, une réunion sera organisée à leur intention au cours de laquelle il leur sera proposé d’être les référents des immeubles de leur commune ou de leurs quartiers.

**Les Rendez-vous CONSO 2020**

Les organismes dans lesquels une animation Rendez-vous CONSO devait se dérouler au cours du
 1er semestre ont reporté la manifestation, à cause de la COVID 19 prévue :

* à la Bibliothèque de Chenôve avec le Centre Social,
* à la mairie des Grésilles avec la FAPA 21,
* avec le CS du Tempo à Dijon.

Suite à l’initiative de J-P. LHERMITTE (AL d'Arras et administrateur FD) qui a négocié avec l’IRCEM (groupe de Protection Sociale des emplois de la famille), un RDV CONSO aura lieu à Mirebeau-sur-Bèze le 26 novembre 2020 à la Maison de services au public (MSAP).

**Développement Durable et Consommation Responsable**

**Deux campagnes retenues pour 2020**

● « **Je consomme responsable avec UFC-Que Choisir**» thème de la campagne « **La rentrée des consommateurs**» et une mallette Rdv « **Conso responsable** »,

● « **La transition écologique**» pour guider les actions du réseau « Environnement » pour aider les consommateurs en recherche de conseils avant leurs achats.

**Agriculture / Alimentation/ Eau**

● Campagnes sur la réduction de l'utilisation des pesticides : zones de non-traitement,

● Combats pour la sécurisation du service public de l'eau : dénonce de l'inaction publique visant la protection de toutes les ressources d'eau potable (forage Le Pavillon).

**Gestion des Déchets / Économie Circulaire**

● Informer sur l’économie circulaire et participer à la prévention des déchets des EPCI.

 **Énergies**

● Diffuser des informations sur les renouvelables (prévention des arnaques) et l'efficacité des travaux de rénovation énergétique ; Pétition de l’UFC-Que Choisir sur le démarchage.

 **Santé-Environnement et Alimentation-Santé**

● Éduquer en alimentation-santé : atelier Nutriscore au village Goût-Nutrition-Santé et interventions Rendez-Vous Conso,

● Suivre les plans d'actions régionaux S-E : Plan « qualité de l'air », comité territorial de Côte d'Or sur la qualité de l’air.

 **Services Publics Territoriaux**

● Représenter les usagers des services publics locaux (CCSPL), concertations sur les mobilités : mise en place des comités de suivi des dessertes ferroviaires.

 **Santé**

**Il devient plus que jamais nécessaire de remettre le patient au cœur des débats et cela restera notre rôle**.

● S'inscrire dans la continuité des activités en cours, et leurs impacts régionaux (parfois difficile de séparer les deux),

● Renforcer la présence des RU dans les différents établissements de santé,

● Augmenter leur participation aux différentes réunions de concertation institutionnelles déjà citées,

● Soutenir le démarrage du traitement des litiges santé en Côte d’Or,

● Organiser un cycle de conférences sur la qualité en santé avec des déclinaisons possibles dans d'autres villes de Côte d'Or, pour faire connaître l'action santé de l’UFC-Que Choisir,

● Essayer de mettre en commun les différentes actions et projets des référents santé des départements de Bourgogne Franche Comté.

**Enquêtes**

**Cette année bien avancée a été très perturbée au niveau des enquêtes**

2 nouvelles enquêtrices doivent rejoindre notre équipe qui la portera ainsi à 26 bénévoles.

Nous n’avons toujours personne dans le Nord du Département…

Comme en 2019, 5 grosses enquêtes étaient prévues. Nous en avons fait une en début d’année qui concernait les poissonneries de villes ou de grandes surfaces.

2 enquêtes sont prévues pour le 4ème trimestre, mais à ce jour, il est impossible de dire si la situation sanitaire permettra de solliciter les enquêteurs, sans leur faire prendre de risque pour leur santé.

Les résultats de ces enquêtes, ainsi que les enquêtes flash, font l’objet d’une publication dans le bulletin Voir & Savoir.

**Formation**

Cette année priorité a été donnée à la culture politique et à l’engagement militant nous permettant de rééquilibrer nos missions de façon à être en adéquation avec les objectifs du Rapport d’Orientation Fédéral 2017 / 2022.
Du fait de la pandémie sanitaire les stages non dispensés au cours de l’année 2020 feront l’objet d’une priorité tout début 2021.
Le calendrier étant considérablement réduit, seuls les 4 stages ci-dessous programmés sur le 1er semestre seront reportés sur le second semestre, exclusivement sur Dijon, dans la mesure où les consignes gouvernementales nous le permettront :
● Représenter l’UFC-Que Choisir dans les instances de la démocratie locale,
● Découvrir l’UFC-Que Choisir,
● Accueillir le consommateur (présentiel et téléphonique),
● Animer un Rendez-vous CONSO.

**Justice**

**-** Suivi des affaires

Les jugements intervenus en 2019 ont reconnu le bien fondé de notre constitution de partie civile en nous accordant des dommages et intérêts conséquents.

Aussi avec l’aide de Maître RUTHER, nous allons poursuivre nos « constitutions de partie civile » et nos « interventions conjointes » conformément à notre agrément judiciaire. Par ailleurs, nous demanderons l’intervention de Maître RICHARD, huissier de justice, lorsque les prévenus ne verseront pas les dommages et intérêts, ainsi que les frais de justice accordés à notre association.

- Parallèlement, nous poursuivons nos échanges d’informations avec la Direction Départementale de la Protection des Populations (ex DGCCRF) dans l’intérêt collectif des consommateurs.

**Conclusion**

L’année 2020 très compliquée pour l’ensemble de la population ne doit pas nous faire oublier que nous avons à mener des combats toujours plus nombreux pour le bien des consommateurs et de nos adhérents.

C’est en direction de ceux-ci que se porteront nos efforts, en leur faisant partager plus étroitement la vie de l’AL, notamment en multipliant les échanges aux cours de commissions spécialisées.

Nous avons notamment à promouvoir les 17 propositions rédigées par l’UFC-Que Choisir dans le but d’établir un projet de loi pour une consommation responsable.

Quoiqu’il en soit, soyez sûrs de l’engagement de tous nos bénévoles pour atteindre ces objectifs mais nous comptons sur vous, nos adhérents, pour nous accompagner dans toutes nos actions au bénéfice de tous les consomm’acteurs de Côte d’Or.

**Le Président de Séance invite la Présidente de la Commission Electorale à donner les résultats des votes de l’élection au Conseil d’Administration :**

Votants : 81 dont 57 procurations

Blancs ou nul : 0

Ont obtenu :

Pour un mandat de 3 ans :

* Odette MAIREY 81 voix
* Elisabeth FAIVRE 80 voix
* Gérard CLEMENCIN 79 voix
* Régis VERGNES 79 voix
* Marcel LOUVET 78 voix

Pour un mandat de 2 ans :

* Pierre GUILLE 75 voix
* Michel MOREAU 75 voix
* Bernard LAFARGE 72 voix

 Le Président de Séance : La Présidente de l’AL :

 